



# Commémoration de la libération de la Bourse du travail de Paris 27 août 2018

Mesdames et Messieurs,  
Cher-e-s ami-e-s, cher-e-s camarades,

74 ans après les faits, nous sommes rassemblés pour commémorer la libération de la Bourse du travail, un moment décisif de la bataille pour la libération de Paris du joug nazi.

Plus que jamais, il convient de se souvenir du courage inouï et de l'œuvre immense de ces milliers de travailleuses et de travailleurs qui se sont dressés contre la barbarie nazie pour imposer leur volonté d'une société plus juste.

En août 1944, quand ces anonymes ou ces figures de proue ont distribué des tracts, exécuté des sabotages, se sont mis en grève, ont manifesté ou pris les armes, l'effroyable machine de guerre nazie était, certes, sur le recul : mais elle restait toujours redoutable et ses instruments de répression, de terreur et d'extermination tournaient encore à plein. Pourtant, en toute connaissance de cause, ils ont choisi de prendre les armes pour prendre leur destin en main.

La liste des torturés, des déportés et des fusillés était déjà bien longue en août 1944. Pourtant, le courage n'a pas manqué à ceux-là, qui pensaient que la liberté, la justice et la solidarité valaient bien le sacrifice de leur vie.

Rappelons aussi à notre mémoire ces milliers d'étrangers qui avaient fui leurs pays pour des raisons économiques et politiques et qui se sont engagés dans la Résistance, tels les combattants de l'Affiche rouge. Ils étaient arméniens, juifs de l'Europe de l'Est, hongrois, espagnols, italiens, étrangers de tous horizons. Ils ont donné leur vie pour défendre leurs idéaux et leur pays d'adoption.

Cette marche vers la liberté n'aurait pas été possible sans la constitution du Conseil National de la Résistance, le 27 mai 1943 et l'adoption de son programme le 15 mars 1944. Fort de l'attachement à des valeurs et des idéaux démocratiques communs, une multitude d'organisations de femmes et d'hommes d'horizons divers ont dépassé leurs différences, se sont unis pour constituer le CNR.

Il y a 74 ans, donc, le peuple parisien s'est libéré et a pris son avenir en main. Dans la lignée des traditions révolutionnaires et insurrectionnelles de 1848 et de la Commune de Paris, le Comité Parisien de la Libération a été le maître d'œuvre de l'insurrection de l'été 1944 qui a conduit à La Libération, le 19 août de la Bourse du Travail.

Après la défaite allemande de Stalingrad, le débarquement allié, le 6 juin 1944 a suscité un élan et créé l'espoir de la délivrance. Par la suite, dès les premiers jours de juillet ont lieu des manifestations spontanées. A la veille de la fête nationale, le Comité Parisien de la Libération et le CNR appellent la population à une très forte mobilisation à laquelle les Parisiens ont répondu présent. 600 barricades furent érigées dans les quartiers Est et Nord de Paris.

Le 10 août 1944 est lancé un mot d'ordre de grève générale sur l'ensemble des établissements ferroviaires de la région parisienne.

Le 11 août au soir la grève est effective partout chez les cheminots. Tout le système ferroviaire se trouve alors entre les mains de la Résistance cheminote.

Le 14 août, trois mouvements de la police réunis en présence du Colonel Rol-Tanguy ont décidé de la grève. 2000 policiers s'emparent de la Préfecture de police.

Le 15 août, les agents des PTT sont appelés à faire grève. Celle-ci se propage ensuite à d'autres corps de métiers, métro, gaz, métallurgie... Les conditions sont alors réunies pour le lancement de la grève insurrectionnelle du 18 août 1944, appel lancé par les dirigeants du Comité Parisien de la Libération, parmi lesquels on peut citer André Carrel et André Tollet.

Le 19 août la Bourse du Travail est libérée. Le lendemain le personnel de l'AP-HP libère le siège de l'administration centrale occupé par les nazis.

Le 25 août Paris est libéré. Ainsi prennent fin quatre années d'humiliation, quatre années d'occupation, de souffrance et de terreur.

L'Histoire ne s'arrête pas là. Les Résistants avaient à cœur non seulement d'en finir avec la guerre, de libérer le pays de l'occupation mais également de faire surgir un monde meilleur. C'est tout le sens du programme du Conseil National de la Résistance. L'insurrection a donc permis l'installation d'un gouvernement qui avait pour tâche d'appliquer ce programme. La liste des principales décisions prises il y a 73 ans est, aujourd'hui encore, impressionnante :

- Janvier 1945 : Statut de la Fonction Publique et nationalisation de Renault
- Février : Ordonnance sur les CE et retraites
- Mars : Ordonnance sur la presse, mise en place de l'école primaire unique
- Avril : les femmes votent pour la première fois ; mise en place des grilles de salaires, avec le point 100 de base dans tous les statuts et Conventions Collectives
- Mai : Ordonnance sur la représentativité syndicale
- Juin : Généralisation des retraites pour les « vieux travailleurs » (disait-on à l'époque), blocage des prix
- Juillet : Ordonnance sur la culture, ordonnance sur les musées, et la lecture (bibliothèque de prêt)
- Août : Epuration économique (mise sous séquestre des biens des patrons collaborateurs)
- Septembre : Ordonnance sur le droit au logement
- Octobre : Instauration de la Sécurité Sociale
- Novembre : Instauration d'une Protection Maternelle et Infantile généralisée
- Décembre : Nationalisation du système bancaire et du crédit.

Toutes ces avancées comme celles sur les conventions collectives, le code du travail, le droit au logement, au travail, les libertés collectives et individuelles sont les fondements progressistes de notre société. Elles sont en grande partie issues du programme du CNR et sont empreintes de liberté, de justice sociale et de solidarité.

La séquence ouverte en 1945, avec une puissante mobilisation syndicale et des ministres de la trempe d'Ambroise Croizat et Marcel Paul, jusqu'aux acquis de 81-82, en passant par la grande secousse de mai 68 dont nous avons dignement fêté les 50 ans, marquait un progrès social sans précédent.

Croizat fonda l'assurance maladie, le système des retraites, les allocations familiales et l'amélioration du droit du travail français. Par une ordonnance du 4 octobre 1945, il lança la mise en place et l'organisation administrative de son projet de sécurité sociale.

Croizat a conçu ses lois en mai et juin 1946 et créé les 138 caisses permettant leur fonctionnement. La vitalité démocratique dans la mise en place et dans la gestion de ces caisses est essentiellement due à l'engagement de toute la CGT, telle qu'elle était en 1946 et 1947. Mort prématurément à l'âge de

cinquante ans, en 1951, Croizat eut un enterrement digne de Victor Hugo : un million de personnes l'ont accompagné au Père Lachaise !

Depuis de nombreuses années, les conquêtes essentielles sont remises en cause au rythme des contre-réformes structurelles et des politiques d'austérité. Elles ont pour prétexte les crises répétées et le chômage de masse qu'elles engendrent, ces crises générées par ceux-là même qui s'en prennent aux droits des travailleurs et aux libertés démocratiques.

La désignation constante des « étrangers » comme les boucs-émissaires de tous les maux de la société française, l'Etat d'exception permanent qui s'est instauré dans notre pays, les attaques violentes que subissent les organisations syndicales qui résistent à un libéralisme désormais autoritaire, montrent à quel point, le pouvoir s'est réfugié dans l'amnésie volontaire et a dérivé vers un régime liberticide.

Souvenons-nous qu'en 2016, le pouvoir exécutif a fait encercler à deux reprises la Bourse du travail par les policiers, un acte inouï pour ceux qui connaissent son Histoire.

Aujourd'hui comme hier, soyons lucides. Le patronat est allé, très largement, jusqu'à collaborer avec l'occupant nazi ; il n'a pas changé de nature. Il est prêt à tout pour élever ou maintenir son taux de profit, y compris les coups d'état et les guerres. Et pour les actionnaires, tout va bien : au niveau mondial, les multinationales ont versé 500 milliards de dollars de dividendes pour le seul second trimestre 2018. Les entreprises du CAC 40 sont particulièrement bien classées dans ce classement.

Macron est le Président des riches ; il prend aux pauvres pour donner toujours davantage aux riches. Sans surprise, en tout cas pour qui connaît les politiques néolibérales, le tandem Emmanuel Macron - Geoffroy Roux de Bézieux fait reculer le droit du travail, affaiblit les services publics, et attaque de front la sécurité sociale.

Nous refusons cette formidable régression. Salariés du secteur privé, fonctionnaires, retraités, étudiants ou chômeurs : nous qui ne vivons ni de nos rentes ni de nos dividendes, nous devons nous battre ensemble. C'est le seul moyen de stopper le rouleau compresseur qui s'apprête à écraser nos droits, au profit des plus riches.

En nous réunissant ici, nous montrons notre fidélité au courage, à l'engagement et aux conquêtes des résistants parisiens. Nous voulons être fidèles à leur œuvre en poursuivant dans cette volonté de résister au libéralisme tout puissant qui détruit les droits des travailleurs, à l'autoritarisme et à la répression qui veut les empêcher de s'organiser et de résister, à la xénophobie, au racisme et au machisme qui les divisent. Nous voulons leur être fidèles en luttant pour un monde toujours plus juste, plus égalitaire, plus démocratique et plus solidaire.

Combattre la xénophobie et le racisme, réussir les mobilisations sociales, résister et agir en faveur de la liberté, l'égalité, la fraternité, la solidarité, la justice, la démocratie et la paix, tel était le combat de celles et ceux que nous honorons aujourd'hui. Tel est le combat qu'il nous appartient de poursuivre et de mener dans les tous prochains jours, avec une rentrée sociale résolument offensive !

Ensemble, disons non à la politique libérale de Macron et du Medef !

La défense du système de retraite et la défense des services publics sont particulièrement d'actualité.

Ensemble, construisons une mobilisation **de haut niveau**, pour une lutte unitaire interprofessionnelle **de haute intensité** !

Merci de votre attention.